

## **Claude Lévi-Strauss (1908-2009)**

Claude Lévi-Strauss est mort le 30 octobre 2009, quelques jours avant d'atteindre les cent un ans. Il était né le 28 novembre 1908 dans une famille où l'on cultivait les arts – la peinture dont son père avait fait son métier, la musique dans laquelle son arrière-grand-père le compositeur et chef d'orchestre Isaac Strauss s'était illustré, la littérature à laquelle il s'est très tôt essayé. Bon élève, mais dilettante, il fait des études de philosophie et de droit, consacrant une grande part de son énergie au militantisme à la SFIO dont il s'imagine un temps devenir le théoricien officiel. Fort heureusement pour la science, le hasard en décide autrement. Après l'agrégation de philosophie, en effet, et une brève période dans l'enseignement secondaire dont il garde un souvenir morose, Claude Lévi-Strauss voit sa vie basculer lorsque, à l'automne 1934, Célestin Bouglé lui propose de rejoindre la mission universitaire française à l'université de São Paulo pour y enseigner la sociologie. Il y découvre un pays pour lequel il éprouvera jusqu'à la fin de sa vie une tendresse particulière, il y découvre surtout l'ethnologie de terrain dont la lecture de Robert Lowie avait instillé en lui le goût et qu'il peut pratiquer pendant la période des vacances universitaires. C'est d'abord, en 1935-1936, l'expédition au Mato Grosso do Sul chez les Caduveo et chez les Bororo, puis, en 1938, une mission de huit mois au cours de laquelle, mandaté par le Musée de l'Homme que Paul Rivet venait de fonder, il séjourne d'abord chez les Nambikwara du nord du Mato Grosso, puis chez les Tupi-Mondé et les Tupi-Kawahib de la frontière bolivienne.

Permettez-moi, à ce propos, de dire ici un mot sur le Claude Lévi-Strauss ethnographe que l'on passe souvent sous silence. Lui-même a confié qu'il n'avait guère la patience nécessaire pour le travail minutieux que le recueil d'informations ethnographiques exige ; le prenant au mot, beaucoup de commentateurs ont vu en lui un anthropologue de cabinet exclusivement. Pourtant, la lecture de sa thèse complémentaire consacrée au Nambikwara comme celle des nombreux articles qu'il a écrits sur tel ou tel aspect de la vie des populations parmi lesquelles il a séjourné, montre assez que rien chez eux ne lui est resté étranger, depuis la symbolique des couleurs dans les empennages de flèche et les étuis péniens bororos jusqu'aux traits de la langue nambikwara qui peuvent se prêter à une comparaison avec le chibcha. En outre, la plupart des analyses qu'il a proposées des institutions

de ces peuples parmi lesquels il était au fond resté assez peu de temps ont été amplement confirmées par les ethnographes qui, quarante ou cinquante ans plus tard, les ont étudiés beaucoup plus longuement. Enfin, il n'est pas douteux que la rencontre des Indiens, en le rendant témoin du fonctionnement d'institutions, certes déjà affaiblies, mais qui semblaient auparavant n'exister que dans les livres, a contribué à imprimer en lui une philosophie de la vie sociale qui ne l'a jamais quitté. Ainsi, l'importance de la dépendance mutuelle qu'entretiennent les moitiés bororos, où tous les actes importants de la vie d'un individu, depuis les rites de naissance jusqu'à ceux des funérailles, sont accomplis par des membres de l'autre moitié, ne pouvait que consolider en lui l'idée que la réciprocité est au fondement de toute société. Et c'est sans doute aussi à la tendresse qu'il éprouve pour les Nambikwara, cet îlot statique et cristallin battu par les flots d'un devenir historique peu amène, que s'alimente l'idée de ces sociétés dites « froides » où l'on s'acharne à congeler l'événement pour éviter qu'il n'entraîne des effets cumulatifs incontrôlables.

Revenu en France à la veille de la guerre qu'il fait comme agent de liaison, et frappé après l'armistice par les lois antisémites de Vichy, Claude Lévi-Strauss parvient à quitter la France pour les États-Unis où il enseigne à la New School for Social Research de New York. Il s'engage alors dans les Forces françaises libres, est affecté à la mission scientifique française aux États-Unis, et fonde l'École libre des hautes études de New York dont il est nommé secrétaire général. C'est lors de ce séjour aux États-Unis que Claude Lévi-Strauss devient véritablement anthropologue. La discipline y est mieux établie qu'en France et depuis plus longtemps, un réseau de chaires, d'institutions et de revues lui donne une grande vitalité et, surtout, une longue tradition d'enquêtes de terrain a produit une documentation d'une extraordinaire richesse sur les Indiens d'Amérique du Nord dans laquelle Claude Lévi-Strauss va puiser la matière de nombre de ses travaux ultérieurs. C'est à New York aussi qu'il va découvrir l'étude systématique de la parenté, un domaine alors négligé en France et auquel il consacra tous ses efforts pendant plusieurs années. New York est enfin le théâtre de la rencontre avec un autre réfugié, Roman Jakobson, qui va l'initier à la linguistique et qui deviendra son ami. C'est de ce riche creuset qu'est née l'anthropologie structurale, moins un courant nouveau dans une science déjà établie, qu'une méthode nouvelle de connaissance forgée dans le traitement de problèmes particuliers à une discipline.

En effet, Claude Lévi-Strauss s'est très tôt convaincu que la science sociale ne se bâtit pas à partir de la réalité manifeste, mais en élucidant l'ordre inconscient où se révèle l'adéquation rationnelle entre les propriétés de la pensée et celles du monde. Or, il découvre dans la phonologie structurale un modèle exemplaire pour mettre en œuvre son intuition, et dans l'abondante littérature ethnographique qu'il dépouille à New York, les matériaux pour nourrir ce modèle. Celui-ci présente quatre caractéristiques remarquables : il abandonne le niveau des phénomènes conscients pour privilégier l'étude de leur infrastructure inconsciente ; il se donne pour objet d'analyse non pas des termes, mais les relations qui les unissent ; il s'attache à montrer que ces relations forment système ; enfin, il vise à découvrir

des lois générales. Dès cette époque, Lévi-Strauss fait l'hypothèse que ces quatre démarches combinées peuvent contribuer à éclaircir les problèmes de parenté en raison de l'analogie formelle qu'il décèle entre les phonèmes et les termes servant à désigner les parents. Les uns comme les autres sont des éléments dont la signification provient de ce qu'ils sont combinés en systèmes, eux-mêmes produits du fonctionnement inconscient de l'esprit, et dont la récurrence en maints endroits du monde suggère qu'ils répondent à des lois universelles.

Les *Structures élémentaires de la parenté*, la thèse de doctorat d'État qu'il soutient à son retour en France en 1948, est une magistrale variation sur cette intuition initiale, immédiatement saluée dans le monde comme une révolution dans la façon d'aborder les phénomènes de parenté. Car Claude Lévi-Strauss délaissait le point de vue de la sociologie des groupes de filiation comme celui de leur reconstruction historique conjecturale pour y substituer une théorie générale de l'alliance de mariage éclairant en retour la nature et le fonctionnement des unités sociales en jeu dans la parenté tout en les replaçant dans un ensemble plus vaste. Il fondait en outre la généralité des règles ordonnant les systèmes d'échange matrimonial sur les structures de l'esprit, seule base logique permettant, selon lui, de garantir le postulat de l'unité de l'homme dans la diversité de ses productions culturelles.

Appelé par Lucien Febvre en 1948 à la toute nouvelle VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études, puis nommé en 1949 directeur d'études à la V<sup>e</sup> section de cette même institution, Claude Lévi-Strauss va peu à peu délaisser le domaine des études sociologiques pour se consacrer à l'étude des différentes manifestations de la pensée « sauvage », une voie privilégiée pour remonter au fonctionnement de l'esprit. En effet, les systèmes de classification, les mythes et les opérations rituelles des sociétés sans écriture portent sur les qualités des objets du monde et sur les connexions que l'on peut déceler entre eux, de sorte que leur étude est un moyen privilégié de mettre en évidence des opérations mentales qui ne diffèrent pas au fond de celles de la pensée scientifique, même si les phénomènes auxquels elles s'appliquent et les connaissances qu'elles produisent peuvent les en faire paraître très éloignées. S'exerçant d'abord sur les catégories sensibles, la pensée sauvage débusque et ordonne les caractères remarquables des objets naturels pour les convertir en signes de leurs propriétés cachées. Certes, ces signes sont encore partiellement submergés dans les images d'où ils tirent leur existence, mais ils possèdent néanmoins déjà un degré suffisant d'autonomie par rapport à leurs référents pour pouvoir être employés, au sein de leur registre limité, à d'autres fins que celles auxquelles ils étaient initialement destinés. La logique du sensible est ainsi un « bricolage intellectuel », exploitant un petit répertoire de relations permutable au sein d'un ensemble qui forme système ; de sorte que l'analyse structurale n'a pas seulement pour ambition d'élucider la logique à l'œuvre dans la pensée mythique ; ce qu'elle vise à travers l'étude de la « pensée des sauvages », c'est à éclaircir cette part de « pensée à l'état sauvage » que chacun d'entre nous recèle comme un résidu d'avant la grande domestication rationnelle.

En 1959, Claude Lévi-Strauss est élu professeur au Collège de France, après deux candidatures infructueuses, et grâce au soutien décidé de Maurice Merleau-Ponty.

Malgré l'intitulé de sa chaire, « Anthropologie sociale », c'est encore à l'étude de la pensée mythique qu'il consacre l'essentiel de ses recherches et de son enseignement, lesquels aboutissent à la publication, échelonnée de 1964 à 1971, des quatre volumes des *Mythologiques*. Plus encore que d'autres produits de la pensée sauvage, les mythes semblent le fruit d'une liberté créatrice dégagée des contraintes du réel ; la mise en lumière de leurs lois de fonctionnement devrait donc permettre de remonter plus avant dans la compréhension d'un esprit qui se prend lui-même comme objet, sans que les sujets parlants aient conscience de la manière dont il procède. Chaque mythe pris séparément est, en effet, une histoire déraisonnable, sans véritable signification hormis l'enseignement moral que ceux qui le racontent se croient parfois fondés à en tirer. C'est que le sens ne procède pas du contenu de tel ou tel mythe abusivement privilégié, mais de la mise en résonance de milliers de mythes qui, par-delà la diversité apparente de leurs contenus et l'éloignement des populations qui les ont élaborés, tissent tout autour du monde une trame logique en perpétuelle transformation et dont les multiples combinaisons dessinent le champ clos des opérations de l'esprit humain. L'analyse structurale des mythes ne saurait donc prétendre à l'exhaustivité, puisque, progressant au gré des associations d'une chaîne syntagmatique à partir d'un mythe de référence arbitrairement choisi, elle ne peut aspirer qu'à découper dans cette trame immense des matrices de signification fragmentées qu'un autre cheminement aurait peut-être ignorées.

L'œuvre scientifique considérable de Claude Lévi-Strauss ne doit pas faire oublier l'importance de sa réflexion morale : dénonçant sans relâche l'appauvrissement conjoint de la diversité des cultures et des espèces naturelles, il a toujours vu dans l'anthropologie un instrument critique des préjugés, notamment raciaux, en même temps qu'un moyen de mettre en œuvre un humanisme « généralisé », c'est-à-dire, non plus, comme à la Renaissance, limité aux seules sociétés occidentales, mais prenant en compte l'expérience et les savoirs de l'ensemble des sociétés humaines passées et présentes. Loin de conduire vers une improbable civilisation mondiale abolissant les singularités, cet humanisme prend acte au contraire de ce que, en matière esthétique et spirituelle, toute création véritable impose à un individu comme à une culture de puiser dans ses particularismes pour mieux les contraster avec d'autres valeurs. La question esthétique forme du reste un fil conducteur dans la pensée de Claude Lévi-Strauss, non seulement parce qu'il a considéré les formes d'expression artistiques – ou perçues comme telles – des sociétés non occidentales à la fois comme un défi à la rationalité de l'Occident et comme un objet légitime de savoir anthropologique, mais aussi parce que son œuvre se nourrit d'une réflexion profonde sur le rôle de la musique et de la peinture comme médiations entre le sensible et l'intelligible qui fait de celle-ci une contribution de premier plan à la théorie esthétique.

En 1963, à l'occasion de la sortie en anglais d'*Anthropologie structurale*, Susan Sontag publiait un article sur Claude Lévi-Strauss intitulé « A Hero of our Time ». Du reste, c'est plutôt de *Tristes Tropiques* qu'elle faisait l'éloge, comparant le livre aux *Essais* de Montaigne et admirant l'héroïsme lucide de cet observateur de

l'homme que le pessimisme n'a jamais mené au découragement. On pourrait pourtant dire de Claude Lévi-Strauss qu'il fut héroïque en un autre sens, lorsqu'il a pris le risque d'édifier ce qui est, à bien des égards, une science nouvelle et qu'il a fixé pour elle en la pratiquant un tel niveau d'exigence et de virtuosité intellectuelle qu'il n'était pas sûr d'être suivi, ni même compris. La postérité dira si son œuvre, à mon jugement la plus importante du xx<sup>e</sup> siècle dans son domaine, continuera longtemps à jouer le rôle de ferment qui a été le sien au cours des dernières décennies ; la centaine de livres qui lui ont déjà été consacré semble l'indiquer.

Pr Philippe Descola